



ECOLE ST ANDRE

SKOL SANT ANDREV

1 et 14 Rue des écoles / 56450 SURZUR

02.97.42.00.93

@ : eco56.stan.surzur@e-c.bzh

🌐 www.ecolestandresurzur.fr



Circulaire aux familles – 4 mai 2020

Chers parents,

Je connais votre impatience de savoir quand et comment vos enfants vont pouvoir reprendre le chemin de l'école. Je vais essayer de vous expliquer le plus clairement possible les choses telles qu'elles s'imposent à nous.

Lundi 11 mai au mercredi 13 mai : Réunion avec tous les personnels de l'école pour prendre connaissance des protocoles sanitaires à appliquer, des nouvelles consignes de déplacement et d'accueil au sein de l'établissement ou encore la réorganisation des temps de récréation. Ces deux journées permettront aussi de préparer physiquement les salles de classe, écarter les tables, enlever du mobilier, condamner des outils, des jeux, réaliser la désinfection, les marquages, ...

Vous comprendrez aisément que c'est dans un calendrier très court qu'il faut réussir à mettre en place une rentrée inédite avec des restrictions très fortes et des conditions sanitaires draconiennes. **Nous ferons notre maximum pour mettre en place et faire respecter les consignes sanitaires mais vous comprenez que ces dernières sont d'autant plus compliquées à mettre en place auprès des enfants plus jeunes, notamment la distanciation d'1 mètre, et la non utilisation du matériel commun. Nous nous interrogeons notamment sur la possibilité d'accueillir les élèves maternelles tout en respectant le protocole sanitaire strict reçu de la part du ministère.**

C'est pourquoi, je vous demanderai de respecter le délai **du mercredi 6 mai à 12h** pour retourner l'enquête dont vous trouverez le lien ci-dessous. Toute famille n'ayant pas répondu à l'enquête sera considérée comme n'ayant pas besoin du service de l'école pour cette fin d'année.

Afin de vous aider à prendre votre décision de scolariser ou non votre enfant, je tiens déjà à vous informer des grandes lignes dans lesquelles la réouverture de l'école va se faire.

Réouverture officielle de l'école Saint-André : **Jeudi 14 mai**

- **14 mai : Accueil des 1^{er} groupes d'élèves de CP et CM2 – 18 et 19 mai : Accueil des seconds groupes de ces mêmes niveaux.**
- **Lundi 25 mai : accueil des groupes du CP, CE et CM**
- **Les groupes d'élèves de maternelles ne seront accueillis au mieux qu'à partir du 2 juin en fonction des conditions d'accueil possibles.**

Les groupes des enfants concernés pour la rentrée du 14 mai vous seront transmis en cette fin de semaine.

➤ **La continuité pédagogique se poursuit pour les enfants qui restent à la maison. En classe, les enfants auront les activités qui auront été transmises aux élèves qui sont à la maison. Les enseignants tenteront au mieux d'articuler ce travail de transmission en étant également présents devant les élèves.**

➤ **TOUS les enfants ne pourront être accueillis ensemble.** Compte tenu des dernières directives ministérielles, nous devons limiter les groupes d'enfants entre 10 et 12 selon les classes (15 étant le maximum annoncé mais ne pouvant être respecté dans la configuration de nos locaux). Ce sera donc une

scolarisation à temps partiel : Groupe A le lundi et mardi à l'école / Groupe B le jeudi et vendredi.

La municipalité assurera le service de garderie avant 8h30 et après 16h30 pour les enfants qui seront accueillis ainsi que le service de restauration. Ceci se fera sur inscription, comme habituellement, par le biais du portail familles.

➤ La directives du rectorat rappellent également que les enfants des personnels soignants, des forces de sécurité, des enseignants et personnels éducatifs et les familles monoparentales, sont prioritaires pour l'accès à l'école.

➤ Quand leur enfant n'est pas dans un groupe accueilli, pour ces mêmes familles prioritaires **n'ayant pas d'autre moyen de garde**, l'accueil comme il est organisé actuellement, se poursuivra sur présentation d'un justificatif.

Je sais que de cette nouvelle rentrée va créer chez certains d'entre vous de la frustration, de la contrariété et je le comprends. Je sais que pour certains d'entre vous, vos entreprises ou vos activités vous réclament.

Mais je sais aussi, que je peux compter sur vous pour jouer la carte de la solidarité, celle de la bienveillance, celle de la communauté éducative. Vous nous l'avez déjà prouvé et aujourd'hui, nous avons encore besoin de votre capacité d'adaptation pour nous aider à offrir au plus grand nombre l'accès, au moins à temps partiel, à l'école. Nous avons donc besoin de vous et de vos réponses pour organiser le calendrier des présences des enfants à l'école. Pour une question de confort et de nécessité pour vous pour reprendre au moins partiellement votre activité, nous prendrons en compte les fratries pour les jours d'accueil.

Je vous invite donc à répondre à l'enquête que vous trouverez en cliquant sur le lien ci-dessous. Les choix que vous ferez seront pris en compte pour la période du 14 mai au 3 juillet.

Nous reviendrons vers vous dès que possible (et au plus tard le 11 mai) pour vous indiquer l'organisation mise en place et la composition des groupes.



<https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=Ktxskx69E02-iP8sVPcB1Vz2haimD8pIJe7neG-DyhUQTUxREVUQzIQUREOEUVUNFU5REZMRVFNy4u>



ATTENTION : Date limite de réponse : **Mercredi 6 mai – 12h**

Pour rappel, en l'absence de réponse, vous serez considéré comme n'ayant pas besoin du service de l'école.

Faisons-nous confiance mutuellement et tous ensemble, nous réussirons progressivement ce nouveau défi.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

Très cordialement

Frédéric Souchet
Chef d'établissement
Ecole St André - SURZUR
02.97.42.00.93//02.97.42.12.34
www.ecolestandresurzur.fr

